

## **Nuit de la Saint sylvestre - Pour en finir avec le fléau de l'alcool au volant**

### **Un constat Alarmant**

Depuis le début de l'année, 59 personnes ont trouvé la mort en Haute-Garonne dans un accident de la circulation, soit un moyenne supérieure à 1 tué par semaine. Il n'est pas possible de se résoudre à cette fatalité. Services de l'État, collectivités territoriales, bénévoles, l'ensemble des citoyens, chacun d'entre nous, devons redoubler d'efforts et lutter contre l'insécurité routière.

La conduite sous l'emprise de l'alcool est un véritable fléau; la lutte contre l'alcoolémie au volant est la priorité première. L'alcool est responsable d'**un tué sur trois** en Haute-Garonne. En ces jours de fête, il faut savoir que conduire en état d'alcoolémie **multiplie par 8** le risque d'être impliqué dans un accident mortel et **par 14 si elle s'ajoute à la consommation de cannabis**. Sachez qu'en moyenne 1 contrôlé sur 4 est positif à l'alcool pendant les nuits du samedi au dimanche.

L'alcool est un facteur récurrent dans les statistiques de l'accidentalité, mais on constate que les taux d'alcoolémie relevés chez les responsables d'accidents mortels sont aujourd'hui plus élevés qu'auparavant. Dans plus d'un cas sur deux, ils sont supérieurs à 1,5g /l et dans un cas sur trois, ces taux dépassent les 2 g/l ( 3 tués en 2011 ayant atteint ou dépassés 3 g/l alors que la limite autorisée est de 0,5 g d'alcool par litre de sang).

Ces excès gravissimes concernent principalement la population masculine qui représente l'immense majorité (85% en HG)des personnes impliquées dans un accident mortel avec alcool. **Les jeunes sont particulièrement exposés à ce type de risque routier** : en 2011, sur les 14 tués dans un accident avec présence d'alcool, 7 avaient moins de 24 ans.

L'alcool absorbé passe très vite dans le sang. Ses effets sur le cerveau modifient perception et entendement. Ceux qui ont bu ont tendance à sous- évaluer les risques tout en étant persuadés d'être en pleine possession de leurs moyens.

C'est donc à leurs proches, à l'entourage, de leur **dire qu'ils ne sont pas en état de prendre le volant**. Mais si le dire avec de simples mots ne suffit pas, **il faut passer à l'action**.

## 1) Les actions - Dépistage de type éthylotests

Avant de prendre le volant, ayez le [réflexe éthylotest](#) afin de contrôler votre taux d'alcoolémie. La limite autorisée est de **0,5 g/l de sang**.

**Si votre taux d'alcool est compris entre 0,5 et 0,8 gramme par litre de sang : vous risquez une amende forfaitaire de 135 Euros et la perte de six points du permis de conduire.**

En cas de comparution devant le tribunal (par décision du procureur de la République ou de contestation de l'amende forfaitaire), vous risquez également une suspension du permis de conduire.

Si votre taux d'alcool est supérieur à **0,8 gramme par litre de sang** : vous risquez d'être puni de **2 ans d'emprisonnement** et de **4 500 euros d'amende**. Ce délit donne lieu à la perte de six points du permis de conduire.

**Enfin, si vous provoquez un accident en conduisant sous l'emprise de l'alcool, l'amende sera portée à 30 000 euros si vous occasionnez des blessures graves et vous serez passible d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et d'une amende pouvant atteindre 150 000 euros si vous provoquez la mort d'un autre usager de la route.**

### *Rappel pour les établissements de nuits :*

Depuis le 1er décembre, les **établissements de nuit** ont l'obligation de proposer à leur clientèle des **éthylotests chimiques ou électroniques**. Cette mesure qui vise à promouvoir l'auto-dépistage du taux d'alcoolémie avant de prendre le volant s'accompagne **d'une communication de proximité dans les boîtes de nuit**. Ces affiches déclinées sur le thème de l'humour sont destinées à informer de la présence de ces éthylotests et à inciter à les utiliser avant de sortir.

L'ÉTHYLOTEST  
NE VOUS DIRA PAS SI  
VOUS ALLEZ PRENDRE  
UN RÂTEAU.  
MAIS IL VOUS DIRA  
SI VOUS ÊTES EN ÉTAT  
DE LA RECONDUIRE.

ICI, POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ CONDUIRE,  
DEMANDEZ UN ÉTHYLOTEST

Logo 'SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES' avec le slogan 'SAUVEZ-VOUS SAUVEZ'.

L'ÉTHYLOTEST  
NE VOUS DIRA PAS  
SI C'EST VOTRE  
PRINCE CHARMANT.  
MAIS IL VOUS DIRA  
S'IL DOIT VOUS  
LAISSER LES CLÉS  
DE SON CARROSSE.

ICI, POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ CONDUIRE,  
DEMANDEZ UN ÉTHYLOTEST

Logo 'SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES' avec le slogan 'SAUVEZ-VOUS SAUVEZ'.

## 2) Les actions – Désignation d'un SAM

« SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »



***Un site Sam dédié aux jeunes, relayant les différentes actions de la Sécurité routière, et surtout apportant des informations et des solutions aux jeunes (comment organiser sa soirée, lien vers les associations de prévention, ...)***

<http://www.ckisam.fr/> ou @ Page Facebook Sam

*Les animateurs des plus grandes radios jeunes de France, NRJ, SKYROCK et FUN RADIO s'engagent aux côtés de Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas*

### **3) la sécurité routière en Haute-Garonne**

#### **Exemples d'actions conduites**

Des affiches, flyers et réglottes d'alcoolémie, seront distribués dans les boites de nuit et dans les lieux festifs du département

Des éthylotests :

- la préfecture met à disposition du public des éthylotests à l'accueil place Saint-Etienne, jeudi et vendredi (heures ouvrables)
- l'association ADDICT met en place d'une borne éthylotest à la maison de quartier des jeunes à Colomiers, la nuit du 30 au 31 décembre. Présence d'un stand tenu par des jeunes avec des cocktails sans alcool.
- Prévention routière, vendredi 30 toute la journée - 9h à 17h, distribution d'éthylotests ( jusqu'à épuisement du stock), sur l'esplanade François Mitterrand à Toulouse.

#### **Les contrôles**

En plus du dispositif spécifique mis en place depuis le début du mois de décembre, une action prioritaire de lutte contre l'insécurité routière interviendra mobilisera les forces de sécurité la nuit de la Saint Sylvestre.

Des contrôles alcoolémies seront effectués notamment en deuxième partie de nuit. De plus, des dispositifs mobiles seront déployés sur l'ensemble du département.

Toutes ces actions seront réalisables grâce à la forte mobilisation de l'ensemble des services.

## ANNEXE 1 – ALCOOL et ACCIDENTALITE ROUTIERE en France

### L'alcool au volant, première cause de mortalité sur les routes

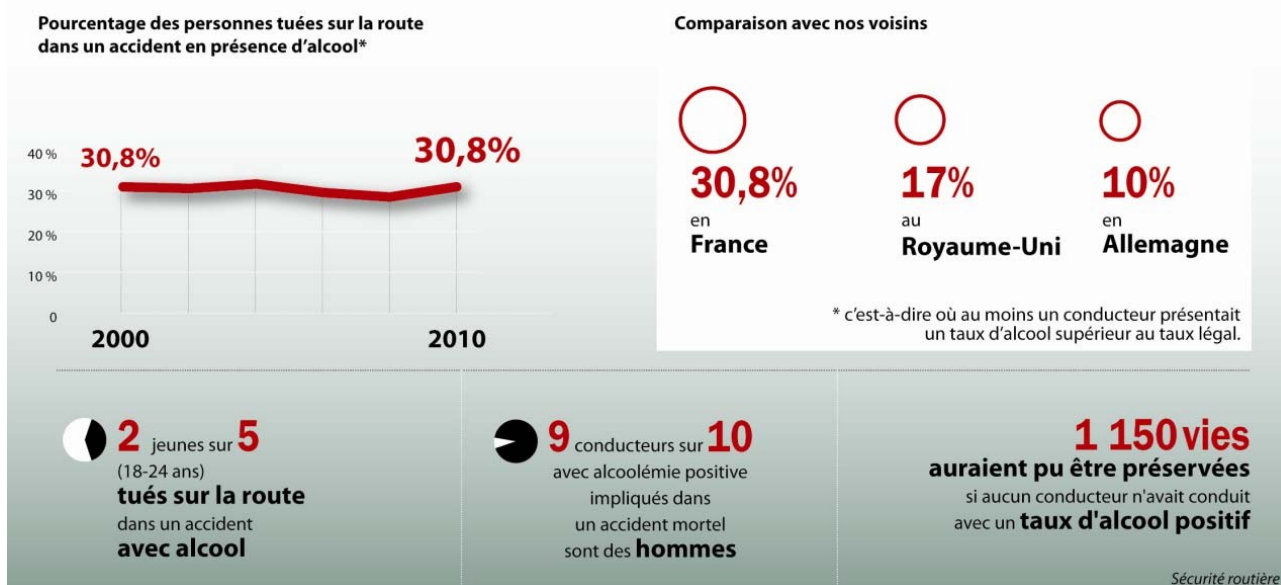
En 2010 (dernières données disponibles), 30,8% des personnes tuées sur la route dans un accident l'ont été dans un accident en présence d'alcool. Ce taux d'implication du facteur alcool dans la mortalité routière n'a pratiquement pas varié depuis l'année 2000, où il était exactement le même.

**Plus de 3 personnes meurent chaque jour sur la route dans des accidents avec alcool.**

**L'alcool est toujours la première cause infractionnelle de mortalité sur les routes.** À l'exception d'une année de chute atypique (23,8% en 2005), il est resté durant ces onze années stable, entre un minimum de 28,3% et un maximum de 32,5%. En effectifs en valeur absolue, cela correspond bien sûr à une baisse : on est passé de 30,8% de 8 170 tués en 2000 à 30,8% de 3 992 tués en 2010, soit une diminution de moitié en valeur absolue. Les progrès observés sur la mortalité en présence d'alcool sont donc restés strictement proportionnés aux progrès d'ensemble observés sur la mortalité routière. **Depuis 10 ans, la sécurité routière a donc essentiellement profité de l'amélioration des comportements sur d'autres facteurs, la vitesse essentiellement, et non pas de progrès spécifique quant au facteur alcool au volant.**

**C'est pourquoi la lutte contre l'alcool au volant est une priorité du gouvernement.**

### UNE MISE EN CAUSE DE L'ALCOOL QUI NE DÉCROIT PAS...



### Les caractéristiques des accidents routiers avec alcool

#### Des taux élevés

Dans l'immense majorité des accidents mortels impliquant un conducteur avec un taux d'alcool positif (90,7%), ce taux d'alcool est supérieur à 0,8 g/l. Dans plus d'un cas sur deux, il est supérieur à 1,5 g/l (62,5%). Dans un accident corporel avec alcool sur trois, il y a un conducteur présentant un taux d'alcool supérieur à 2 g/l. À 0,5 g/l, le risque pour un conducteur alcoolisé d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3. À 1 g/l, ce risque relatif passe à 8 et à 1,6 g/l, il approche les 32.

### Un phénomène essentiellement jeune et masculin

92% des conducteurs impliqués dans les accidents mortels avec un taux d'alcool dans le sang supérieur au taux légal sont des hommes.

Les jeunes de 18-24 ans sont les plus gravement touchés dans les accidents avec alcool. En 2010, dans cette classe d'âge, 250 d'entre d'eux ont perdu la vie dans un accident où l'alcool était présent, soit près de 5 par semaine. Chaque jour, un jeune est tué dans un accident avec alcool.

Les plus de 65 ans sont les moins touchés dans les accidents graves avec alcool.

### Les catégories d'usagers concernés

Les catégories de conducteurs les plus en cause dans un accident mortel avec alcool sont les cyclomotoristes (33,3% de ceux impliqués dans un accident mortel présentent un taux supérieur au taux légal), suivi à égalité par les motocyclistes (20,6%), et les automobilistes (20,7%). Les chauffeurs de poids lourds sont, eux, rarement mis en cause (1,2%), tout comme les conducteurs de transports en commun dont aucun n'a été impliqué dans un accident mortel avec alcoolémie positive en 2010. Dans les accidents d'automobile avec alcool, près de 70% des personnes tuées sont des conducteurs à taux d'alcool positif.

### La disparité géographique

Au niveau départemental, il existe une grande disparité dans la présence d'alcool lors d'accidents mortels : la moyenne des cinq dernières années pour la métropole est de 29,1%, et de 30 % en Haute-Garonne à 10,4% pour les Hauts-de-Seine. Les zones où la proportion d'accidents mortels avec alcoolémie positive est la plus élevée sont le Grand Ouest et le Nord-Est. La proportion la moins élevée se trouve dans les départements du centre de la France.

### Les heures

La nuit, le facteur alcool est présent dans près d'un accident mortel sur deux (47,4%). Les nuits de fin de semaine ou de jours fériés, ce taux augmente considérablement, passant à 59,6%.

## Implication de l'alcool dans les accidents en Haute-Garonne entre 2004 et 2010

